

L'INFO BOURG



Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Printemps 2011

Forum public urbain

**26 mai:
Vivre au centre-ville:
oui, mais lequel?**

Détails p.15

Trouver une garderie au centre-ville : mission impossible... ou presque!

Par Nadine Davignon

Au cours des derniers mois, la pénurie de places en garderie a fait l'objet de plusieurs reportages dans les médias québécois. *L'Infobourg* a voulu prendre le pouls de cette réalité au centre-ville de Québec.

Le cirque quotidien

C'est dans un infernal tourbillon de listes d'attente, d'appels téléphoniques et d'inquiétudes, que se plonge la majorité des nouveaux parents. Ils se résignent à plusieurs acrobaties pour faire garder leur poupon. Mélanie et son conjoint, qui habitent et travaillent au centre-ville, ont déniché une rarissime bonne place... à Beauport. Matin et soir, ils louent une voiture Communauto afin de faire le trajet entre leur travail et la garderie. Les journées sont réglées au quart de tour, d'autant plus qu'ils ont un autre enfant qui fréquente l'école primaire du quartier. Également résidente de Saint-Jean-Baptiste, Isabelle doit reconduire son enfant en voiture dans une halte-garderie de Sainte-Foy, trois jours par semaine. Elle comble les deux autres journées en engageant une gardienne à domicile, solution très coûteuse. Là aussi, le casse-tête de la garde de son enfant a ajouté un stress à l'horaire déjà chargé. Pour la famille de Luc et Marie, la meilleure solution a consisté à déménager plus près des deux lieux de garde de leurs enfants, dans Saint-Sauveur. Enfin, chez Ricardo et Mylène, étudiants, on s'est résolu à organiser l'horaire des études de manière à ce qu'un des deux parents soit à la maison, en alternance.

Des chiffres

Qu'en est-il réellement du nombre de places disponibles? Selon les plus récentes données du ministère de la Famille et des Aînés, il y aurait actuellement 18 738 places dans la région de la Capitale-Nationale. Les besoins seraient cependant beaucoup plus élevés. Le nombre d'inscriptions sur la liste d'attente centralisée indiquerait qu'à Québec, jusqu'à sept fois plus d'enfants auraient besoin d'une place! Même si le système n'est pas parfait, l'inscription sur une liste centralisée permet heureusement de soulager à la fois les parents et les responsables de services de garde. « Chaque semaine, je reçois quand même deux ou trois appels de parents qui cherchent désespérément une place », relève Sylvain Bouchard, directeur du CPE Saint-Jean-Baptiste.

M. Bouchard explique que les habitants du centre-ville semblent moins bien desservis que ceux des autres secteurs de la région. En effet, dans les quartiers du Vieux-Québec, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch, pas moins de quatre CPE sur neuf sont pratiquement réservés aux employés des institutions (ministères, municipalité de Québec, palais de justice, SAAQ, etc.), où

ils sont installés. Pour le ministère de la Famille et des Aînés, le « taux de couverture » du centre-ville est suffisant, mais dans les faits, plusieurs dizaines de places ne sont pas accessibles aux parents des quartiers centraux. M. Bouchard souligne toutefois que le problème principal est le manque généralisé de places. Par ailleurs, la pénurie oblige bien souvent les parents du centre-ville à modifier considérablement leur mode de vie. Elle les contraint à utiliser une automobile pour rejoindre la garderie, la durée des trajets d'autobus étant prohibitive.

Du côté des services de garde en milieu familial, le portrait n'est pas tellement plus encourageant. Au centre-ville, certaines places ne sont carrément pas offertes, faute de personnel. Le métier d'éducatrice est exigeant et les conditions de travail ne sont pas des plus attirantes. L'éducatrice doit en premier lieu disposer d'un espace adéquat dans sa résidence pour recevoir les bambins. Pas toujours facile au centre-ville! La plupart des travailleuses gardent un maximum de six enfants une dizaine d'heures par jour. Le salaire actuel est de 26 \$ par jour par enfant, montant duquel l'éducatrice doit retrancher ses dépenses (nourriture, assurances, matériel, etc.) puisqu'elle est travailleuse autonome.

Des solutions?

Tout le monde semble d'accord pour dire que la première solution est l'ajout de nouvelles places. Selon M. Bouchard, il serait cependant réalistement impossible d'offrir des places à contribution réduite (7 \$) pour tous les petits Québécois. De son point de vue, les garderies privées ne sont pas une voie à privilégier, puisque les coûts pour les parents sont élevés, que la qualité des services n'est pas toujours au rendez-vous et que les conditions de travail sont souvent plus difficiles pour les éducatrices. Davantage d'encadrement et de surveillance seraient d'ailleurs souhaitables dans ces garderies. En attendant l'octroi de nouvelles places, le directeur du CPE Saint-Jean-Baptiste dit avoir des projets. En se regroupant avec d'autres collègues, il souhaite travailler en amont et saisir les occasions qui pourraient se présenter prochainement.

Du côté des parents, certains s'entraident et échangent des journées de gardiennage sur une base hebdomadaire, d'autres mettent entre parenthèses leurs projets de carrière ou d'études afin de rester à la maison. Ironie du sort? Le réseau public de garderies a été mis sur pied il y a une quarantaine d'années. À l'époque, des groupes de parents très motivés ont mis l'épaule à la roue afin de se doter de services adéquats. Malgré le besoin criant de places en garderies, il ne semble pas exister de mouvement de solidarité semblable chez les parents d'aujourd'hui, pourtant eux-



Le CPE Coop Saint-Jean-Baptiste aimerait bien s'agrandir dans les prochaines années. Photo : Étienne Grandmont

mêmes issus des premières cohortes d'enfants ayant fréquenté les garderies québécoises.

Note : Au moment de mettre sous presse, les conventions collectives n'étaient toujours pas signées. Les nouvelles ententes de travail prévues entre la CSN, la CSQ et le gouvernement prévoient (en 2013) une rémunération de 34,43 \$ par jour par enfant.

Définitions

CPE : Centre de la petite enfance. Organisme à but non lucratif qui gère une ou plusieurs installations offrant des services de garde comptant un maximum de 80 enfants et dirigé par un CA majoritairement composé de parents utilisateurs. Ces services sont au coût de 7 \$ par jour par enfant.

Garderie : Généralement une entreprise à but lucratif offrant des services de garde en installation, comptant un maximum de 80 enfants. Certaines offrent des places à 7 \$ par jour par enfant, d'autres ont un tarif entre 30 \$ et 40 \$ par jour.

Service de garde en milieu familial : Travailleur ou travailleuse autonome qui garde les enfants dans sa résidence privée (maximum de 6 enfants ou 9 enfants avec un assistant). Certains de ces milieux sont supervisés par un CPE coordonnateur et coûtent 7 \$ par jour. Sinon, le tarif quotidien oscille entre 20 \$ et 40 \$ par jour par enfant.

Nombre de places sous permis (Statistiques du 28 février 2011)

	Région de la Capitale-Nationale	Centre-Ville (St-Jean-Baptiste, St-Roch, Vieux-Québec)	Quartiers adjacents (St-Sauveur, Montcalm, St-Sacrement)
CPE	7251	443	421
Garderie subventionnée	2606	20	0
Milieu familial	7643	225 (pour tous ces quartiers confondus)	
Garderie non subventionnée	1238	0	0
Total	18738	1109	

L'INFO BOURG



Journal de quartier publié à 7 000 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, l'Infobourg est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Nicolas Lefebvre Legault, Agathe Légaré, Nadine Davignon et Yvon Boisclair.

Veillez noter que notre politique d'information est sur le site Web du Compop : www.compop.net/polinfo.

Correction : Catherine Duchesneau
Infographie : Vania Wright-Larin
Publicité : Nicolas Lefebvre Legault
(418-522-0454).

Adresse : 780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9
Tél. : 418-522-0454
Télec. : 418-522-0959
Site Web: www.compop.net
Courriel : compop@qc.aira.com

La publicité est la principale source de revenus de l'Infobourg. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et par des activités d'autofinancement.

Nouveau projet sur Saint-Gabriel

Par Nicolas Lefebvre Legault

Au mois d'avril, les médias (*Le Carrefour de Québec* et *Le Soleil*), rendaient public un projet d'OSBL d'habitation porté par le YWCA sur les stationnements municipaux de la rue Saint-Gabriel. Il s'agirait d'une construction neuve de 18 petits logements de transition, des studios et des trois et demie, destinés aux femmes seules en difficulté. Si tout va bien, l'édifice devrait voir le jour à l'été 2012.

Intégration

Chantal Gilbert, conseillère du district des Faubourgs à la Ville, a indiqué à *L'Infobourg* qu'elle appuyait le projet sans réserve. Selon elle, comme la construction retenue par le YWCA respecte intégralement le zonage du site, il n'y a pas lieu d'aller en consultation publique. « Je trouve le concept intéressant, avec le vitrail et la couleur, mais la commission d'urbanisme a demandé des changements. On verra... », dit-elle.

Stationnement

En ce qui concerne la perte d'espace de stationnements, la conseillère ne cache pas qu'elle adhère à 100 % à l'objectif de la

Ville de faire disparaître les stationnements de surface au centre-ville. « La solution, c'est de créer du stationnement en périphérie du quartier pour qu'il y ait le moins de voitures possible dans le quartier », indique Mme Gilbert, qui cite notamment la construction prochaine de deux très grands stationnements souterrains sur les sites de l'ancien Patro Saint-Vincent-de-Paul et sur celui de l'îlot Irving.

Appui

Le projet de logement social du YWCA reçoit l'appui du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, qui avait d'ailleurs identifié ce terrain dans le cadre du Programme particulier d'urbanisme de la colline Parlementaire pour y construire du logement social. Toutefois, aucun projet n'avait finalement été déposé puisque les locataires avec qui le groupe travaille avaient préféré prioriser d'autres sites.

Au moment d'écrire ces lignes, le conseil de quartier, bien qu'il souscrive à l'objectif général de développer plus de logements sociaux dans le quartier, ne s'était pas encore prononcé sur ce projet en particulier.

Centre Famille Haute-ville

Fil par fil

Par Yvon Boisclair

Situé au 540, rue Saint-Gabriel, le Centre Famille Haute-Ville est une ressource pour les parents qui ont des enfants de 0 à 5 ans. Leur devise est « La famille se tisse fil par fil ». Les parents fréquentent ce centre avec leurs enfants : c'est la philosophie de base de l'organisme.

Ouvert en 2001, grâce au CLSC Haute-ville des Rivières, au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste et au Centre Ressources Jardin de Familles, le centre devint un organisme à but non lucratif autonome en 2001.

Maintenant, l'organisme rayonne dans Saint-Jean-Baptiste, le Vieux-Québec et Montcalm (il y a même des parents de la Rive-Sud).

Par diverses activités, on veut briser l'isolement des familles et aider les parents à exercer leur rôle parental. Par exemple, le mardi matin il y a un café-rencontre qui permet aux parents d'échanger entre eux et de recevoir de l'information sur différents sujets. Aussi, durant la semaine, on y fait de la cuisine collective et le vendredi matin, les parents peuvent y faire garder leur enfant pour un répit parental. Enfin, il y a une joujouthèque où



Le Centre Famille Haute-Ville.
Photo : Étienne Grandmont

les parents peuvent louer un jouet pour trois semaines en payant 0,50 \$ et une ressourcerie, où l'on peut apporter les vêtements qui ne servent plus et en prendre gratuitement.

Le local du Centre est à l'image du groupe : rayonnant. Bâtie rénovée, l'intérieur est tout en bois. Il y a plein de jeux et les couleurs créent une ambiance vivante. En se promenant dans le local, on imagine facilement un enfant jouant avec son parent. C'est le royaume des enfants, mais avec des parents soucieux d'apprendre toujours davantage sur leur rôle avec l'aide d'un groupe conscient que la relation parent-enfant commence à se tisser dès le bas âge.

La pâtisserie Simon... ou aimer ce que l'on fait

Par Yvon Boisclair

Le tout commença en octobre 1943. Un pâtissier du nom de Simon Wilson s'associa avec un soldat du nom d'Alcide d'Auteuil pour fonder la pâtisserie : l'un apportait la connaissance du métier, l'autre, les fonds (250 \$). Le premier local était situé dans une partie de l'espace occupé aujourd'hui par la Caisse populaire de Québec. La pâtisserie prospéra et dix ans plus tard, les associés achetèrent la bâtisse actuelle au 471, Saint-Jean.

En 1959 arriva Denise Bédard, une jeune fille âgée de 16 ans. Elle fut engagée pour la période des Fêtes. Elle commença par éplucher les amandes. Elle était une bonne travailleuse et, surtout, désireuse d'apprendre. Ses patrons la gardèrent donc après la période de Noël.

En 1971, M. Wilson décéda. Mme Bédard ayant tout appris (pâtisserie, boulangerie, confiserie, chocolat, salades, etc.), elle persuada les héritiers de M. Wilson de lui vendre le commerce.



La pâtisserie Simon. Photo : Étienne Grandmont

Ainsi, Mme Bédard devint propriétaire. La pâtisserie rayonne dix miles à la ronde. Les gens se souviennent des produits de la pâtisserie; leurs parents les y amenaient lorsqu'ils étaient tout jeunes et ils s'en souviennent encore. La réputation de ce commerce vit du bouche-à-oreille, car Mme Bédard est restée fidèle à la tradition instaurée par les fondateurs. Parler avec cette dame pétillante est un plaisir; on sent qu'elle aime ce qu'elle fait.



LE CRAC
ALIMENTS SAINS
LA CAROTTE JOYEUSE

690, rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com

Votre tabagie de quartier... depuis 1923!

620 rue Saint-Jean
Tél.: 418-522-5923

Titres de transport - café
revues du monde - bières



Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

Michel Yacoub

► Assurance Collective
► Assurance Salaire
► Assurance Vie
► R.E.E.R Collectif
► R.E.E.R

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca

En attendant que la lumière soit faite Quel éclairage pour la rue Sainte-Claire « partagée »?

Par Mathieu Houle-Courcelles

Le 1^{er} avril dernier, le Comité populaire demandait à la conseillère municipale du district des Faubourgs de revoir la décision prise par la Ville de Québec concernant le type d'éclairage pour le projet de réaménagement de la rue Sainte-Claire en « rue partagée ». Selon le Compop, le luminaire choisi par les fonctionnaires chargés du dossier passe complètement à côté de l'objectif du projet de rue partagée : lui donner, hiver comme été, un caractère piétonnier.

Dès le début de ses démarches auprès de la Ville de Québec, le Comité populaire a déposé des esquisses sur lesquelles on voit très clairement que l'éclairage proposé est parallèle à la rue et à une hauteur d'environ quatre mètres du sol. Lors de la première consultation publique sur le projet de « rue partagée », tenue au printemps 2010, la question des luminaires a fait surface. Le modèle « Nouvelle Ère » a été présenté et a fait l'objet de vives critiques de la part de nombreuses personnes présentes. Ces critiques ont de nouveau été exprimées lors de la deuxième consultation publique. À plusieurs reprises, des responsables de la Ville ont mentionné qu'un comité se pencherait sur l'éclairage dans le quartier, mais ces rencontres ont eu lieu sans les organismes qui ont porté le projet depuis ses débuts. Voilà qui explique sans doute le fait que le lampadaire « Nouvelle Ère », loin de faire consensus, est plutôt décrié de toutes parts.

La nature des critiques

Le réaménagement de la rue Sainte-Claire n'est pas une opération cosmétique : il s'agit d'un projet original, unique, qui est appelé à servir d'exemple pour d'autres rues de l'arrondissement La Cité-Limoilou. Cette rue prendra une vocation piétonnière une fois les travaux complétés. L'automobile y sera présente, mais devra partager la chaussée avec les autres utilisateurs (piétons et cyclistes).

Pour marquer le caractère distinct de cette rue, il faut un aménagement et un mobilier urbain adéquats et significatifs. Or, nous comprenons mal comment l'éclairage proposé pourra « marquer » le caractère particulier recherché s'il est identique à celui des rues résidentielles adjacentes. D'autre part, le modèle proposé s'inscrit très mal avec l'objectif d'enfouir les fils le long de la rue d'Aiguillon et d'une partie de la rue Sainte-Claire aux abords de l'Église et du presbytère. Où seront placés ces luminaires si l'on fait disparaître les poteaux qui bordent ces deux rues? Sur les édifices?

Des principes directeurs

Selon nous, quatre principes doivent guider le choix de la dizaine de nouveaux luminaires sur la rue Sainte-Claire :

- Un éclairage qui marque la vocation piétonnière de la rue partagée;
- Un éclairage d'une hauteur ne dépassant pas quatre mètres du sol, installé parallèlement à la rue (si le luminaire est fixé sur un poteau de bois);
- Un faisceau lumineux dirigé vers le sol;
- Une apparence allant de pair avec le caractère ancien et unique du Faubourg Saint-Jean.

À notre avis, le luminaire « Nouvelle Ère » ne remplit aucun de ces critères :

- Ce sera le même éclairage que celui des autres rues (par souci « d'harmonisation »);
- Il est beaucoup trop haut pour marquer le caractère piétonnier de la rue;
- Il éclaire largement les étages supérieurs des maisons;
- Son apparence « moderne », banale et fonctionnelle, ne s'harmonise pas avec l'ancienneté du cadre bâti.

À ce titre, Le Comité populaire a présenté aux responsables municipaux un croquis alternatif et des exemples de luminaires présentement utilisés au centre-ville qui illustrent mieux les quatre principes que nous avons mis en relief. Avant de mettre sous presse nous apprenions que la Ville maintenait sa décision pour des « raisons techniques ». Plus de détails dans le prochain numéro...



L'harmonisation des luminaires souhaitée par la Ville ne sera pas une mince tâche : ici cinq modèles sur la quinzaine qu'on retrouve dans le quartier. Photos : Mathieu Houle-Courcelles

Vélo boulevard Beaucoup de bruit... pour rien?

Par Mathieu Houle-Courcelles

La Ville de Québec présentait à la population le projet de vélo boulevard le 19 avril dernier à l'école secondaire Joseph-François-Perrault. *L'Infobourg* y était.

Premier constat : le sujet intéresse beaucoup les résidants et résidentes. Plus de 300 personnes étaient présentes, de même que tous les conseillers municipaux de la haute-ville et François Picard, bras droit du maire Régis Labeaume, vice-président de l'exécutif et responsable de l'aménagement du territoire.

Deuxième constat : pour Saint-Jean-Baptiste, l'impact du projet sera minime, voire insignifiant.

Avec la controverse qui a entouré le projet de piste cyclable sur René-Lévesque, controverse alimentée par les commerçants et commerçantes de la rue Cartier et des alentours, la Ville a opté pour un tracé plus sinueux, qui passe au nord par les rues Père-Marquette et de Callières, dans les quartiers Montcalm et Saint-Sacrement. Là où ça pose problème, c'est aux deux extrémités du parcours : à l'ouest, entre la rue Eymard et le campus de l'Université Laval, et à l'est, entre la rue Bourlamaque et la colline Parlementaire. Dans les deux cas, le tracé devient moins cohérent et bien moins utile aux cyclistes.

Concernant la portion est, le tracé présenté le 19 avril (qui n'est pas le même que celui sur le site de la Ville, ni celui qu'on a pu voir dans *Le Soleil* la veille de la consultation) est plutôt bizarre. Arrivés à Bourlamaque, les cyclistes pourront : a) aller vers la Grande-Allée, puis tourner sur la rue Fraser en direction du Complexe G, en passant par les rues de Maisonneuve et Saint-Amable; ou b) continuer tout droit sur Dumont, puis utiliser un passage sur le site du Centre de l'environnement pour emprunter ensuite la rue Lockwell (à contre-sens) jusqu'à Turnbull. Arrivé là, on descend la pente (assez raide merci!) pour rejoindre la rue Richelieu ou la rue Saint-Olivier, jusqu'à Honoré-Mercier...

Peu d'impact dans le quartier

Dans le quartier, aucun aménagement audacieux n'est proposé : que du marquage au sol et des panneaux indicateurs. C'est plutôt dans Montcalm que ça va bouger, avec des élargissements de trottoirs importants et des obstacles physiques forçant les véhicules à tourner soit à gauche, soit à droite, laissant plus de place aux vélos.

Quelques personnes ont souligné au micro le peu d'intérêt du tracé dans Saint-Jean-Baptiste. Une représentante de Promo-Vélo et un membre de VéloCentrix ont amené l'idée de faire passer le



La Ville n'a malheureusement pas retenu l'idée de faire passer le vélo boulevard sur la rue Saint-Jean... Ici une modélisation tirée du numéro de décembre 2007 de *l'Infobourg*

vélo boulevard par la rue Saint-Jean, dans les deux sens. On peut aussi noter que sur Saint-Amable, 17 places de stationnement (parcomètres) vont disparaître pour être remplacées par 19 places sur d'autres rues (pour résidants et résidentes). On appelle ça des « mesures compensatoires » dans le jargon des experts.

Les citoyens et citoyennes avaient jusqu'au 28 avril pour émettre des commentaires écrits sur le projet de vélo boulevard auprès de la Ville de Québec.

Conseils d'entretien du Muséovélo

Par Pierre Bernier alias Piero Velo (museovelo@lycos.com)

Voilà, nous avons repris la route sur notre fidèle destrier écologique. Nous avons retrouvé la rapidité de rejoindre nos destinations avec la profonde respiration bien aérée et les muscles qui s'expriment d'une petite douleur temporaire. Pourtant, la bête mécanique demande de l'entretien comme bien des choses de notre vie quotidienne. Et qui dit entretien, dit régularité. Cette discipline, comme bien d'autres, est exigeante, mais combien valorisante pour le vélo et économique pour vous à long terme.

L'air

Il faut gonfler les pneus une fois par mois. Aucune chambre à air n'est complètement hermétique. Je suggère de les gonfler au maximum indiqué sur le côté du pneu. Ce nombre s'exprime le plus souvent en PSI (Pound Square per Inches). Gonflé ainsi, le pneu est ferme. Il peut être moins confortable, mais il sera plus performant pour le roulement et sera plus résistant contre les crevaisons. Un pneu mou augmente le risque d'insertion de verre et de métal à l'intérieur, perforant ainsi la chambre à air. Pour les pneus de 100 psi et plus, on doit les gonfler plus régulièrement.

L'huile

L'huile, c'est le secret d'un bon fonctionnement. Encore une fois, c'est la régularité qui est de mise. Il ne s'agit pas d'en mettre beaucoup, mais plutôt d'en mettre souvent (idéalement

une fois par semaine ou aux 100 km). Évidemment, la chaîne en raffole et cesse de faire la folle et mensuellement, tous les pivots de votre vélo se réjouissent d'y goûter. J'entends par pivots les points de pivotement des pièces de votre vélo : les freins, les dérailleurs, les leviers de freins et les déclenches rapides. Naturellement, ce type d'entretien est recommandé à la suite de chaque utilisation sous la pluie. Lors d'une utilisation hivernale, l'huilage doit être exhaustif, incluant aussi les écrous des rayons des roues.

L'eau

Le nettoyage d'un vélo fait partie d'un entretien mensuel. Utilisez une brosse ou un chiffon et ajoutez un peu de savon à vaisselle dans l'eau. Ce type d'entretien permet de faire une révision de votre vélo pour percevoir des anomalies. L'utilisation d'un puissant jet d'eau est déconseillée, car l'eau s'infiltre là où la graisse doit rester présente pour un meilleur roulement aux moyeux et de meilleurs jeu de direction et jeu de pédalier.

La graisse

Réservé pour les pros et les mécaniciens amateurs avertis, ce type d'entretien requiert des connaissances et de la patience pour les actions suivantes : démontage, nettoyage, graissage, montage et ajustement. Ces actions sont plus souvent faites pendant la saison hivernale ou lors de la découverte de craquements insupportables.

Le vélociste

Fréquentez un mécanicien professionnel annuellement et dès l'apparition d'un problème. C'est un peu comme un dentiste. Plus on attend pour aller le voir, plus cela sera onéreux. Un bruit anodin peut vous surprendre par un bris important, voire dangereux. Une visite annuelle, idéalement à la fin de la saison, permet de garder votre machine à l'ordre et de prévenir des défauts futures. Trop souvent, les cyclistes économes ne veulent pas investir dans de nouvelles pièces qui semblent valoir plus que leur vélo. Il s'agit d'une erreur! Comme nous ne dépensons pas en essence pour nos engins, il est important d'investir dans des composantes qui amélioreront et allongeront la vie de notre moyen de transport.

La vélonomie

Étant vélonomes (autonomie en vélo) pour nos déplacements urbains, nous pouvons aussi devenir vélonomes en mécanique, soit en étant vélodidactes et apprenant de nos erreurs, soit en suivant un cours ou un atelier donné par un vélociste. C'est une bonne façon d'économiser et surtout de pouvoir se dépanner en voyage. Ce genre d'attitude augmente le respect pour votre machine et prolonge son rendement.



Vélos Roy.

MAINTENANT OUVERT !

vente • réparation • location
vélos • pièces • accessoires
neuf & usagé

Tél. : 418.524.0004

www.velosroyo.com

463, rue Saint-Jean, Québec G1R 1P3



Colère contre le budget

Des militants et militantes passent à l'action

Par Nicolas Lefebvre Legault

La Coalition régionale opposée à la tarification et à la privatisation des services publics est passée à l'action, deux fois plutôt qu'une, contre le budget.

« Les miettes, c'est pour les pigeons »

Le jeudi 31 mars, une vingtaine de militants et militantes s'est pointée au bureau du député de Charlesbourg, M. Michel Pigeon, et l'a littéralement fermé grâce à une action directe non-violente et dérangeante. En effet, une grande quantité de croûtons à l'ail et de graines de tournesol a été répandue sur le sol tandis que les gens scandaient « les miettes c'est pour les pigeons, pas pour la population », ce qui a forcé la fermeture temporaire du bureau. Un geste à la fois symbolique et efficace pour protester notamment contre la hausse des frais de scolarité.

Un budget qui brûle les doigts

Quelques jours plus tard, le 4 avril, c'était au tour du député de Jean-Talon, M. Yves Bolduc, de recevoir la visite de la Coalition. Cette fois, environ 75 militants et militantes ont participé à un 4 à 7 coloré devant le bureau, au cours duquel le budget a littéralement été brûlé par la foule. La cible cette fois était plutôt la taxe santé, dont le retrait est demandé.

Hausser le ton

À ceux et celles qui s'indignent, sur certains postes de radio, du recours à ce type d'action « dérangeante », la Coalition rappelle le caractère non violent et ciblé des activités. On argue également



Plus de 300 personnes ont participé à la traditionnelle marche du Premier mai dont le rassemblement se tenait dans Saint-Jean-Baptiste cette année. La marche était organisée par la Coalition de Québec-Chaudière-Appalaches opposée à la tarification et la privatisation des services publics. Photo: Étienne Grandmont.

que, puisque le gouvernement ignore les grandes manifestations populaires (plus de 50 000 personnes à Montréal, dont 700 de Québec, le 12 mars dernier), il est pertinent de hausser le ton. De plus, les gestes plus traditionnels, comme les conférences et communiqués de presse, ont été complètement ignorés par les médias jusqu'à maintenant.

« Il faut empêcher ce gouvernement de démanteler nos programmes sociaux et lui rappeler que l'éducation et les soins de santé sont des droits. Les mesures d'austérité annoncées dans les derniers budgets affecteront tout le monde : les hommes et

les femmes de la classe moyenne, les ménages les plus modestes, les étudiants et les étudiantes, comme les personnes âgées. C'est inacceptable », indique Nathalie Côté, porte-parole de la Coalition.

La Coalition régionale opposée à la tarification et à la privatisation des services publics regroupe 47 syndicats, groupes populaires (dont l'éditeur de *L'Infobourg*), associations étudiantes et groupes de femmes. C'est elle qui a organisé la manifestation du Premier mai qui a eu lieu dans le faubourg cette année.



Le jeudi 31 mars, une vingtaine de militants et de militantes ont envahi les bureaux du député de Charlesbourg et l'ont littéralement fermé par une action directe non-violente et dérangeante. Photos: Étienne Grandmont.

Le FRAPRU frappe encore !

Budget 2011-2012

Le FRAPRU accuse Raymond Bachand d'avoir renié la parole donnée aux locataires à faible revenu

Le FRAPRU ne cache pas sa colère face au budget présenté par le ministre des Finances, Raymond Bachand. Non seulement celui-ci viole-t-il un engagement électoral du premier ministre du Québec, Jean Charest, mais il rend la construction de logements sociaux dépendante de nouveaux modes de financement, présentement élaborés par la chaire de recherche CIRANO qui, l'été dernier, a mené une charge à fond de train contre le logement social.

2 000 logements sociaux

Le FRAPRU rappelle que, lors de la campagne électorale qui a mené à sa réélection en décembre 2008, le premier ministre Charest s'était engagé par écrit à prolonger « le programme AccèsLogis pour 5 ans à raison d'un minimum de 3 000 nouvelles unités par année, pour un total de 15 000 nouveaux logements sociaux et communautaires ».

Le coordonnateur du FRAPRU, François Saillant, se scandalise qu'après avoir livré la marchandise minimale en 2009 et 2010, le gouvernement Charest diminue de 1/3 sa contribution pour la baisser à 2 000 logements : « Comment pourrions-nous accepter que le gouvernement renie la parole donnée aux plus mal pris de la société et qu'il retranche 70 millions \$ dans les budgets accordés aux mal-logés et aux sans abri ? ». Il précise que le respect intégral de l'engagement de 3 000 logements n'aurait eu qu'un impact financier mineur en 2011-2012 et 2012-2013.

Inquiet pour l'avenir

Le FRAPRU n'est pas rassuré que le gouvernement lie, pour les années à venir, son « intention de poursuivre le programme de construction de logements sociaux et communautaires » à l'amélioration de « l'ingénierie financière des investissements dans le logement social et communautaire ». « Confier à la néolibérale firme CIRANO le mandat d'élaborer de nouveaux modes de financement du logement social, comme le gouvernement l'a fait récemment, c'est comme confier la banque de sang à un vampire », s'exclame François Saillant. Le FRAPRU entend donc poursuivre ses pressions pour le financement de 50 000 logements sociaux en cinq ans, ce qui permettrait de répondre plus adéquatement aux besoins des 261 000 ménages locataires qui, selon les chiffres mêmes des gouvernements, ont des besoins pressants en matière de logement.

Le FRAPRU salue la légère amélioration du programme Allocation-logement dont l'âge d'accès sera abaissé graduellement de 55 à 50 ans. L'organisme croit cependant que cette amélioration n'enlève rien à la nécessité de réformer en profondeur ce programme dont les principaux paramètres n'ont pas été modifiés depuis 1997, ni à celle de doter le Québec d'une véritable politique de soutien au revenu.

Du pareil au même

Le FRAPRU constate par ailleurs que le gouvernement s'accroche à ses grandes orientations budgétaires et fiscales, même si elles



Si on se fie au dernier budget, les chantiers de construction de nouvelles coopératives d'habitation, ici l'Escalier sur l'Îlot Berthelot, se feront plus rare dans les prochaines années. Photo: archives Infobourg

ont été dénoncées tout au long de l'année par les milieux syndicaux, communautaires, féministes et étudiants. « Le budget 2011-2012 continue sur la voie de la fragilisation et de la tarification des services publics. Il consacre l'abandon presque total de la lutte contre la pauvreté. Il ignore les nombreuses possibilités fiscales qui auraient permis de rendre la fiscalité plus juste, en mettant davantage à contribution les personnes à plus haut revenu et les grandes entreprises. C'est ça l'avenir que le gouvernement est en train de nous préparer! », conclut François Saillant, en promettant que la riposte ne tardera pas. Le FRAPRU poursuivra la lutte au sein de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics dont il est membre fondateur.

Vestiaire du Faubourg
Vestiaire du faubourg
780, rue Ste-Claire

un lieu
d'échange
solidaire



Heures d'ouverture
Lundi au vendredi : 12 h à 16 h
Jeudi : 12 h à 20 h



418.622.2620

Tu as des questions à l'aide sociale ?
Tu es une femme ?
Tu veux t'impliquer ?

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30
Le vendredi de 8h30 à 12h00

177, 71e Rue Est,
Québec (Québec) G1H 1L4
Téléphone : 418.622.2620 / télécopieur : 418.622.2621
Courriel : rosedunord@oricom.ca



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché Saint-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.

La livraison de 15 h est gratuite!

Ouvert tous les jours, de 8 h à 23 h!

418-522-4889,
850, rue Saint-Jean